



Communiqué de presse

Paris, le 02/08/2016

La déchèterie de Château Salins élue « *Meilleur point de collecte* » de lampes usagées

La déchèterie de Château Salins a été élue « *Meilleur point de collecte 2015 de lampes usagées* » parmi toutes les déchèteries d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine. C'est Récyllum, l'éco-organisme à but non lucratif en charge de la collecte et du recyclage des lampes, qui lui a remis ce titre et tient à féliciter les habitants de la Communauté de Communes du Saulnois pour cette performance.

L'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine au-dessus de la moyenne nationale

Avec **710 lampes collectées et recyclées pour 1 000 habitants en 2015**, l'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine se place au-dessus de la moyenne nationale qui est de 615 lampes pour 1 000 habitants (c'est plus particulièrement 670 lampes qui ont été recyclées pour 1 000 Mosellans). Les habitants de la région sont de plus en plus nombreux à avoir adopté ce geste de tri et à se mobiliser notamment grâce à l'implication des 1398 points de collecte ouverts aux particuliers dans la région, dont 245 en Moselle.

Chaque année, pour valoriser dans chaque région française l'effort de ses partenaires de collecte des lampes et néons usagés, Récyllum met en avant les meilleurs d'entre eux. En Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, la déchèterie municipale ayant réalisé la meilleure progression de collecte par rapport à 2014 est :

- la **déchèterie de Château Salins**, avec **une progression de la collecte de 124 %** (contre une moyenne de 12% pour l'ensemble des déchèteries du réseau).

C'est l'effort des habitants de la Communauté de Communes du Saulnois qui a permis de contribuer à l'élection de ce point de collecte exemplaire.

Toujours plus de Français mobilisés

67% des Français déclarent recycler leurs lampes, en les déposant dans l'un des 17 600 points de collecte à leur disposition, principalement en magasin (51%), puis en déchèterie (12%). La confiance des Français dans la filière de recyclage est plutôt bonne puisque 2 personnes sur 3 pensent que le recyclage sera bien effectué si les lampes sont rapportées en magasin ou en déchèterie*.

Le nombre de déchèteries municipales proposant à leurs usagers le service de recyclage des lampes s'est encore accru avec aujourd'hui près de 3 500 points de collecte, et les quantités collectées ont progressé de 12% pour dépasser les 800 tonnes. Récyllum a déjà déployé près de 400 abris pour conteneurs afin de faciliter la collecte de lampes aux collectivités locales et de la rendre plus visible pour les usagers des déchèteries. Ces abris verts, visuellement attractifs, ont en effet une visée pédagogique et délivrent des explications sur le recyclage des sources lumineuses. 100 nouvelles déchèteries sont en train d'être équipées.

* 1001 opinions : étude d'usages et attitudes sur le recyclage – nov 2015

Contacts presse

Récyllum - Ophélie Plantard • Tél. : 01 56 28 95 16 • oplantard@recylum.com

Thomas Marko & Associés : Sarah Chabane • Tél. : 01 44 90 87 46 • sarah.c@tmarkoagency.com

Récyllum est l'éco-organisme à but non lucratif agréé par les pouvoirs publics pour organiser la collecte et le recyclage des lampes usagées et des équipements électriques et électroniques professionnels (DEEE Pro) du bâtiment, de l'industrie, de la recherche et du médical : matériels d'éclairage, dispositifs médicaux, instruments de surveillance et de contrôle. Pour en savoir plus : www.malampe.org



EN 2015, NOUS AVONS COLLECTÉ LE PLUS GROS TONNAGE DE LAMPES ET TUBES USAGÉS DE LA RÉGION.

01 56 28 95 16. Le présent avis a été déposé et recyclé à plus de 90% de leur poids.

01 56 28 95 16

www.recylum.com

01 56 28 95 16

